

PROMULGATION

AVIS PUBLIC est donné à tous les intéressés que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal le 17 février 2025 :

RCM-3.8 : Règlement modifiant de nouveau le règlement n° RCM-3-2005 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés afin de majorer certains seuils pour le fonctionnaire de niveau A.

RCM-60A-20 : Règlement modifiant de nouveau le règlement de zonage n° RCM-60A-2015 aux fins d'autoriser les constructions hors-toit habitables à l'usage commun des résidents exclusivement ainsi que les piscines pour les habitations multifamiliales dans les zones commerciales.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements sur le site Internet de la Cité au www.ville.dorval.qc.ca ou à la Direction des affaires juridiques et du greffe au 60, avenue Martin, Dorval, durant les heures de bureau.

Donné à Dorval, Québec, ce 20 février 2025.

(signé) Nathalie Hadida
Greffière